



**Les Goyeurs  
de Retz**

**Assurance R.C.P.**

WTW France - Département Sport et Evénement  
DGPL Fédérations - 2, rue de Gourville  
45911 ORLEANS CEDEX 9  
Tél. : 09 72 72 01 19  
[fr.ffrandonnee@wtwco.com](mailto:fr.ffrandonnee@wtwco.com)  
Contrat n° : 41789295M /0002



Les GOYEURS DE RETZ  
14 Rue de la Taillée  
44270- Machecoul St-Même

✉ : [lesgoyeursderetz@gmail.com](mailto:lesgoyeursderetz@gmail.com)  
Gravouil M. 0651891356  
Hervé B. 0663011305  
<https://goyeursderetz.sportsregions.fr>

**Garantie financière :**

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution  
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre  
Tel 33(0)1 70 96 63 40  
Contrat n° 4000716162 /1

Machecoul St Même, le 07 avril 2026

**NOTICE D'INFORMATION**

**Semaine de randonnée raquettes à Aussois – 73500**

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 52 minimum, 62 maximum.

Dates : du samedi 23 janvier au 30 janvier 2027.

Déplacements et trajets sur place : autocar grand tourisme.

**PROGRAMME :**

Les participants sont attendus le samedi 23 janvier à partir de 4 h 00 au parking de l'Espace de Retz, Machecoul, pour un départ à 4 h 30.

Les randonnées raquettes se dérouleront en journées ou demi-journées sur divers sites autour de Aussois – Savoie.

Les randonnées seront encadrées par des guides diplômés, par groupes de 15 personnes avec des niveaux de difficulté adaptés aux participants.

Selon les conditions climatiques, sur place, les activités prévues pourront être modifiées

Fin du séjour, avec retour à Machecoul, le samedi 30 janvier vers 21 h 30.

**L'HEBERGEMENT :**

L'hébergement sera assuré au Village de Vacances Cap France - Fleurs et Neige – 34, rue Saint Nicolas – 73500 – Savoie. Tel : 04 79 20 33 53.

Le centre fournit la pension complète avec boissons lors des repas sur place et en extérieur.

Draps et linge de toilette fournis. Animations de soirées.

**COÛT DU SEJOUR :**

Le coût du séjour est fixé à 1 050 € par personne, prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double. Supplément pour chambre individuelle : 140.00 € pour le séjour.

Ce prix comprend :

- Le transport en autocar grand tourisme
- Les repas de midi, petits déjeuners et goûters sur les trajets aller-retour.
- La pension complète sur place et animations des soirées + la taxe de séjour.
- L'accompagnement des randonnées par des guides diplômés.
- Les visites sur place.

**Ne sont pas compris :**

- Les boissons en dehors des repas,
- Les dépenses personnelles.
- 

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

**INSCRIPTIONS :**

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription. Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter de la réception du courrier ou mail. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un paiement par chèque ou carte bancaire de 350 €, à l'ordre des Goyeurs de Retz.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 27 mai 2026. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature de ce Bulletin le 04 juin 2026. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

**ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances lors du 1<sup>er</sup> versement.

Il est précisé que l'assurance facultative n'est pas remboursée.

**PAIEMENTS :**

Acompte de 350 € à l'inscription.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Un deuxième versement de 350 € vous sera demandé lors de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2026.

Le solde du séjour de 350 € sera à verser pour le 22 décembre 2026.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions IT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des Goyeurs de Retz.

**CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

En cas d'annulation de votre part, en fonction de la date d'annulation, les indemnités forfaitaires

Suivantes vous seront retenues :

Du 28 mai 2026 au 22 octobre 2026, elles sont de 33 % du montant total du séjour, contributions IT et UEIT intégrées et primes d'assurances éventuellement souscrites.

Du 23 octobre 2026 au 24 décembre 2026, elles seront de 65 % du montant total du séjour, contributions IT et UEIT intégrées et primes d'assurances éventuellement souscrites.

Du 24 décembre 2026 au jour de départ, elles seront de 100 % du montant total du séjour,

**CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions IT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions IT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

**DIVERS :** Les chambres seront attribuées lors de la dernière réunion d'informations.

**Conditions générales de vente** et notice sur les assurances consultables sur demande auprès de :

André (06 01 78 21 97) - Hélène (06 06 55 67 83), Anne (06 11 57 69 01) ou Nadine (06 42 05 47 81) ou sur le site de

l'association : <https://goyeursderetz.sportsregions.fr> – Adresse : 14, rue de la taillée -44270 – Machecoul St Même